

SAINT JEAN DE CAPISTRAN

SON SIECLE ET SON INFLUENCE

LE THÉOLOGIEN ET LE DOCTEUR DE LA SOUVERAINETÉ
PONTIFICALE (*Suite*)



AINSI la constitution de l'Eglise n'est ni une démocratie, ni une aristocratie, comme l'ont rêvé les Gallicans : elle est essentiellement une monarchie.

Le Pontife Romain possède, dans toute sa plénitude, le pouvoir pontifical, doctrinal et royal : " Il est la colonne qui soutient le monde, le roc inébranlable sur lequel repose l'édifice de la chrétienté. "

Toutefois, n'y a-t-il pas des cas où la souveraine puissance, dans l'Eglise, peut passer aux Evêques, à l'exclusion du Pape ? En d'autres termes, les Evêques, réunis en Concile œcuménique, sont-ils parfois au-dessus du Pape, ou bien le Pape est-il toujours au-dessus du Concile ?

Les Gallicans faisaient sonner bien haut la prétendue supériorité du Concile sur le Pontife Romain, mais sans savoir, sans vouloir, sans oser dire ce que c'est qu'un Concile œcuménique. Capistran, d'un seul mot, met à néant leurs arguties ; " Sans le Pape et en dehors du Pape, nous dit-il, il n'y a et il ne peut y avoir de Concile œcuménique. Sans doute, le Concile œcuménique est l'organe de l'Eglise ; il jouit de l'infaillibilité, en vertu des promesses divines, mais un Concile ne devient œcuménique qu'autant qu'il est convoqué par le Pape ou avec son assentiment, qu'autant qu'il est présidé par le Pape ou ses légats, qu'autant que le Pape en ratifie les décisions. Comment, en effet, des Evêques pourraient-ils légitimement s'assembler au nom de l'Eglise, si celui qui est roi dans l'Eglise et qui seul possède juridiction sur l'univers entier, s'oppose à leur réunion ? Comment un synode pourrait-il représenter l'Eglise entière, si le Chef même de l'Eglise en demeure obstinément séparé ? Un corps privé de sa tête ne saurait être un corps complet. Comment les